

## Lettre électronique du Centre de ressources Politique de la ville

36, bd Amilcar CABRAL, Imm. La Varangue, 97200 FDF.

BP 7222, 97277 Schoelcher cedex,

Pour publier un article sur des projets et actions de développement social urbain :

Tél : 0596 686452, Fax 0596 589628 [contact@villecaraibe.com](mailto:contact@villecaraibe.com)

Nouveau site internet : *Bientôt disponible ! Plus pratique et lisible* : [www.villecaraibe.com](http://www.villecaraibe.com)



Ce séisme qui a touché le pays le plus pauvre de la planète, Haïti, après la torpeur et l'impuissance, a mis en marche une solidarité martiniquaise et mondiale comme rarement vu devant une telle catastrophe. En Martinique, les initiatives se



multiplient et les urgentistes et organismes tels que URGENCES CARAIBES ou encore les ONG humanitaires prennent toutes leurs sens dans ces moments de crise. Il faut apprécier les gestes de chacun, du simple habitant, aux Institutions et organismes compétents ou ayant les moyens. En faisant aussi la part entre urgences et reconstruction- coopération – Co-développement et participation des haïtiens. Il faut aussi se souvenir de cette tradition de *Koud'men* qui est encore bien réelle et qui doit se rappeler et se développer dans notre pays. On se rend compte que l'on est pas grand-chose et que c'est la mobilisation de tous dans ces moments là qui peut faire la différence. C'est aussi, dans la prévision scientifique, la prévention et l'action publique correctrice des difficultés inhérentes à notre géographie et notamment à l'aménagement spontané qui pourra faire la différence en cas de tremblement. C'est aussi le respect des réglementations, les modifications du bâti existant, les exercices de prévention, les financements et communications possibles à cette fin. Il ne faut pas avoir peur d'en parler de manière rationnelle et scientifique, ainsi de nombreuses réglementations, mobilisations et initiatives publiques tels que les PPR (Plan de Prévision des Risques naturels), les Journées Réplik et autres sont à marches forcées depuis le tremblement de 2008.

Aujourd'hui, face à l'ampleur du défi haïtien nous exprimons toutes nos condoléances aux familles touchées par ce séisme et nous espérons, au-delà de l'énergie médiatique actuelle, cette solidarité avec nos frères caribéens, d'ici, là bas et ailleurs, durable. **Survival HAITI !**

### Prochains travaux du Centre de ressources :

**Rentrée des acteurs de la Politique de la ville et de la rénovation urbaine**  
Mercredi 10 février à l'AFPA école Hôtel-Batelière 8h30-13h

Présentation d'actualités et de projets pour 2010 Pour en savoir plus  
[contact@villecaraibe.com](mailto:contact@villecaraibe.com)

**L'Anru en 2010 : des grues, des avenants et des quartiers anciens dégradés** publié le  
19 janvier 2010 sur localtis



L'Agence nationale pour la rénovation urbaine a présenté ce 19 janvier un bilan de son activité 2009 et ses perspectives pour 2010. Tour d'horizon des principaux thèmes abordés. [en savoir plus](#)

## Nouvel appel à projets

« **Aidons tous les collégiens à réussir !** » Date limite de dépôt des dossiers : 21 avril 2010



En lançant l'appel à projets « *Aidons tous les collégiens à réussir !* », en partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale, la Fondation de France s'engage pour lutter contre le décrochage scolaire au collège, à tous ses stades et dans toutes ses dimensions.



Nous souhaitons contribuer ainsi à l'amélioration du sort des élèves les plus fragiles dans le système éducatif, et par là aussi contribuer à ouvrir des pistes de réflexion sur l'évolution possible des pratiques de prévention et de résolution de ce problème. Cet appel à projets s'adresse à plusieurs types d'organismes :

- des collèges, en priorité les établissements « ambition réussite », ceux qui sont situés en zones CUCS (contrat urbain de cohésion sociale), ou en zones rurales ;

- les associations, impliquées dans des partenariats avec les collèges ;

- des laboratoires de recherche publics.

La Fondation de France apportera son soutien de plusieurs façons : d'une part, en aidant financièrement des projets innovants, en les évaluant et en les valorisant; d'autre part, en participant au financement de recherches, afin de construire des supports théoriques pour ces pratiques innovantes ; enfin, en favorisant les rencontres de professionnels et leur mise en réseau afin de faciliter la mutualisation des pratiques et la formation des acteurs. La plaquette et le dossier de demande de subvention à compléter sont téléchargeables sur le site de la Fondation de France [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org) rubrique : **Nos aides-appels à projets-Enfance/Education**, ou sur demande par mail à l'adresse : [enfance@fondationdefrance.org](mailto:enfance@fondationdefrance.org)

---

**Rappel : Lancement de l'appel à projets " Pour une dynamique culturelle dans les quartiers " 2010.**

**Pour la Martinique concerne le quartier DILLON : voir autres modalités dans l'appel à projet**

<http://www.culture.gouv.fr/culture/politique-culturelle/ville/index.html>

---

**Un arrêté définit le modèle de convention individuelle pour le contrat unique d'insertion** publié le 18 janvier 2010 sur localtis. [pour accéder à cet article en entier](#)

Entré en vigueur le 1er janvier, le **contrat unique d'insertion (CUI)** est l'une des innovations phare de la loi du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion. Un décret du 25 novembre 2009 en a précisé les modalités de mise en oeuvre (voir notre article ci-contre du 27 novembre 2009). L'article L.5134-19-1 du Code de l'action sociale et des familles - issu de la loi du 1er décembre 2008 - prévoit que le contrat unique d'insertion se compose de deux éléments. **D'une part, une convention individuelle conclue entre l'employeur, le bénéficiaire et le président du conseil général (pour les bénéficiaires du RSA financé par le département) ou Pôle emploi pour le compte de l'Etat (pour les autres publics). D'autre part, un contrat de travail conclu entre l'employeur et le bénéficiaire de cette convention individuelle. La signature du contrat de travail ne peut intervenir qu'après la conclusion de la convention.** Un arrêté du 4 janvier 2010 définit le modèle de la convention individuelle, valable pour les deux cas de figure. Plutôt simple à remplir (deux pages), il se compose de renseignements relatifs au salarié (identité et, le cas échéant, numéro d'allocataire du RSA) et à l'employeur. Pour ce dernier, il est notamment demandé de signaler le cas particulier des ateliers et chantiers d'insertion et de préciser si l'employeur est affilié à l'assurance chômage (cas de tous les employeurs privés et, dans certains cas, des employeurs publics) ou s'il assure lui-même le risque (employeurs publics). La situation du salarié fait également l'objet d'une rubrique indiquant notamment le niveau de formation, la durée de chômage, le bénéfice de certaines prestations (RSA, ASS, AAH ou allocation temporaire

d'attente) ou encore la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (mention que le bénéficiaire n'est au demeurant pas tenu de faire figurer). **Les trois autres rubriques de la convention individuelle concernent respectivement le contrat de travail, les actions d'accompagnement et de formation prévues, ainsi que la prise en charge financière.**

### **Le parrainage, un dispositif d'accompagnement**

La Mission Locale de la Cabesterre propose un accompagnement individualisé des jeunes de 16 à 25 ans. **La structure fait appel à un réseau de personnes ressources : cadres supérieurs, chefs d'entreprises, ces derniers s'engagent à apporter bénévolement leur aide à des jeunes en recherche d'emploi. Ils conseillent les demandeurs d'emploi de façon très concrète au niveau de leur prospection sur le terrain, se portent garants des jeunes auprès d'autres professionnels, leur ouvrent leur champ relationnel et partagent leur expérience.** Ils élaborent une stratégie active de recherche d'emploi et se retrouvent une fois par mois pour échanger, lever les freins éventuels et lancer différentes démarches. « L'objectif est de permettre aux jeunes d'accéder à un emploi stable et rémunéré ou à une formation qualifiante », explique Jean-François Loutobi, directeur de la mission locale de Cabesterre. Depuis la mise en place de ce dispositif, 80 % des jeunes suivis sont parvenus à s'insérer professionnellement. Contact : Trinité (antenne) 83 rue Joseph Lagrosillière 97220 Trinité tél : 0596 58 48 72. Fax: 0596 58 76 4. Gros-Morne (permanence) : [www.mlcabesterre.org](http://www.mlcabesterre.org)

### **« Karisko Insert »**

L'association Karisko, en partenariat avec le pôle emploi et l'Agence d'insertion de la Martinique (ADI), a proposé de janvier à décembre 2009 à **une dizaine de jeunes adultes un chantier d'insertion axé sur la promotion de la culture et du patrimoine local. Un projet innovant qui se déroulait autour de la construction d'une Kanawa - une pirogue amérindienne- et qui a emmené les jeunes jusqu'à Antigua. Le chantier s'achève mais les jeunes continueront dans le cadre de l'insertion par l'activité économique, à bénéficier d'un accompagnement par le Pôle emploi et la Mission locale, en terme de parcours de formation, d'aides à l'embauche.** Culture, arts graphiques, protection civile, espaces verts, commerce, création de micro-entreprise, les jeunes ont trouvé leur voie, chacun dans un domaine différent. Le chantier se poursuit en 2010, prorogé pour une durée de 12 mois. Parmi les participants du chantier 2009, sept jeunes poursuivront l'aventure aux côtés d'une dizaine de nouveaux inscrits. Contact : <http://www.karisko.com/>

---

### **Appel à projeter et à promouvoir la diversité**

Cinq personnalités françaises ont lancé un appel pour une République multiculturelle et post raciale le 20 janvier au Musée DAPPER à Paris, en demandant ensemble à des personnalités de tous domaines de formuler des propositions concrètes pour irriguer de solutions pratiques une nécessaire réflexion sur notre société : « la reconnaissance de notre diversité n'est pas une question de condescendance, ni un sujet anecdotique : elle est une nécessité. A penser, à projeter, à promouvoir. Elle est partie intégrante d'une identité en mouvement, potentiellement riche de ses mutations ». Il pourrait être proposé pour la Martinique, un Musée de l'esclavage et des différentes vagues d'immigrations (notre diversité). La promotion de ces pluralités d'origines et du métissage culturelle en découlant et la mise en place et l'adhésion à un projet de vivre ensemble martiniquais...qu'il ne faudrait pas avoir peur de sans cesse réinterroger. En savoir plus : <http://www.respectmag.com/> et <http://www.groupe-sos.org/>



### **Symposium international à l'UAG**

Les 21 et 22 janvier à l'Université des Antilles Guyane a été organisé une rencontre caribéenne de jeunes chercheurs, artistes et écrivains autour du thème : « Les Diasporas du Nouveau Monde ».

## Création d'une équipe mobile de sécurité

Afin de prévenir les situations de violence et d'intervenir plus efficacement contre leurs manifestations, le ministre de l'Éducation nationale et le ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales ont mis en place conjointement un plan d'action visant à la sécurisation des établissements scolaires car leur sanctuarisation constitue l'objectif principal.

Les ministres ont formalisé leur action commune à travers la signature d'une circulaire et d'une convention spécifiques : prévenir les situations de violence, former les personnels et organiser les conditions d'intervention en sont les axes essentiels.

Ce dispositif de sécurisation préconise la mise en place dans les académies d'équipes mobiles de sécurité (EMS).

Un « conseiller sécurité » du Recteur a été nommé dès le mois de novembre. Commandant de police honoraire, il est notamment chargé de coordonner l'équipe mobile de sécurité de l'académie.

Cette équipe aura pour mission :

- d'aider à l'élaboration du diagnostic sécurité des établissements ;
- de prévenir la délinquance scolaire et dissuader systématiquement pour réduire les tensions manifestes liées au non respect de la discipline, de la règle ou de l'autorité ;
- d'intervenir de façon ciblée en milieu scolaire dans le but de renforcer l'action des équipes de direction et d'encadrement (vie scolaire) de l'établissement dans des contextes de crises ou de fortes tensions ;
- d'agir immédiatement à la suite d'un incident grave ou de troubles majeurs en milieu scolaire.

**L'académie recrute dès à présent cinq agents d'équipe mobile de sécurité qui prendront leur fonction au 1er février 2010.**

**La fiche de poste est consultable sur le site web de l'académie [www.ac-martinique.fr](http://www.ac-martinique.fr)**

**La date limite de dépôt des candidatures est fixée au vendredi 22 janvier 2010.**

 [\[Télécharger la fiche de poste\]](#) [en savoir plus](#)

---

## Quelle ville pour demain ?



Dans le cadre de l'opération « Etudier et enseigner autrement » la faculté des lettres et sciences humaines, le centre de recherche Géode Caraïbe et l'Agence d'urbanisme et d'aménagement de Martinique (Aduam) ont organisé le jeudi 14 janvier sur le campus de Schoelcher, la projection du film « Ville vécue, ville pensée ». Cette diffusion a été suivie d'un débat sur l'homme et la ville avec des étudiants et enseignants de l'UAG, des acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme et les personnalités de la société civile intéressées.

Le développement urbain martiniquais est caractérisé par un phénomène de consommation d'espace extrêmement rapide, au-delà des espaces urbanisés déjà constitués. Ce modèle trouve actuellement ses limites et le recentrage du développement de l'habitat est une préoccupation majeure pour une meilleure gestion de la ressource foncière. Cependant, si le constat et les solutions semblent faire consensus, il s'avère plus difficile de faire évoluer dans les faits les processus de fabrication de la ville ainsi que l'acceptation de la densification. Pour alimenter la réflexion, l'Aduam a souhaité un regard neuf et s'est appuyée sur une expérience nouvelle : la réalisation du documentaire « Ville vécue, ville pensée ». Ce film de 52 minutes aborde à travers la dimension sociale et humaine, le vécu des populations dans leur diversité, autour des modes d'habiter, de travailler de circuler de vivre la ville. L'objectif était de permettre aux habitants d'exprimer leurs attentes et leur vision de la ville de demain. Cette expérience a été riche d'enseignement par le regard porté sur la question des espaces publics, de qualité paysagère et architecturale. Au cours de cette matinée les étudiants et autres participants ont été amenés à livrer leurs points de vue sur des thèmes spécifiques : les espaces publics, les déplacements, la forme, le lien social et la densité. La projection du film a été accompagnée d'une exposition photographique et plastique sur la ville d'aujourd'hui et de demain. Contact : [www.aduam.com](http://www.aduam.com)

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Martinique (CAUE) qui a fêté ses 30 ans en 2009, a été créé à l'initiative du Conseil général comme dans les autres départements. Jusqu'au 30 janvier, la bibliothèque Schœlcher, le CAUE propose à travers dix huit panneaux, des photographies regroupées par thèmes, montrant des exemples de la production architecturale et d'aménagements de l'espace qui ont été réalisés entre 1979 et aujourd'hui. **Exposition libre Bibliothèque Schœlcher. Contact : 0596556830**

---

### Définir la pauvreté (lettre d'information du COMPAS 2006)

**La pauvreté** fait généralement référence à une situation, à un état caractérisé par la non possession d'un certain nombre de ressources et conditions élémentaires nécessaires à un minimum de bien-être matériel, mais aussi social, culturel... Dans le sens où nous l'entendons, cette non possession ne fait bien évidemment pas référence aux renoncements volontaires que sont les formes, principalement religieuses, de vœux de pauvreté, mais est associée à l'absence subie/contrainte de ces ressources et conditions élémentaires, donnant lieu alors à des expressions sous formes de manques ou de besoins...

Le *Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement* (2005) définit la pauvreté comme « l'état d'une personne, d'une famille ou d'un groupe qui dispose de faibles ressources ». Bien que cette première partie de définition révèle une primauté donnée à la dimension monétaire, le Ministère rajoute aussitôt que la pauvreté « n'est pas réductible au seul indicateur de type monétaire mais concerne également d'autres aspects du quotidien comme le logement, la santé, la formation, le travail, la vie familiale ». *La relativité de cette notion* La pauvreté ne peut être appréciée qu'en fonction des contextes socioéconomique, culturel, géographique et historique de la société à laquelle elle est associée : par exemple, l'appréciation de la pauvreté doit notamment tenir compte du pouvoir d'achat moyen du groupe concerné. La notion de pauvreté varie également selon la perception qu'ont les individus des conditions d'existence jugées indispensables, etc. Cette relativité nous invite d'une part à étudier la pauvreté au plus près de la situation actuelle, en mobilisant les informations aux dates de référence les plus récentes possibles et à inscrire l'analyse dans le cadre local aux différentes échelles disponibles : du contexte national et régional à la situation infra-communale. Pour Daniel Verger de *l'Insee*, « la recherche d'une mesure unique de la pauvreté s'apparente à une infructueuse quête du Graal : un seul concept, une seule évaluation ne sauraient suffire. La définition de la pauvreté échappe au seul domaine de la science : définir un pauvre est souvent un acte politique, normatif, empreint de toute une série de conventions et qui doit s'ancrer dans les traditions et modes de vie spécifiques de chaque société ».

...Lire la suite : [http://www.compas-tis.com/pub/Le\\_Sillage\\_du\\_COMPAS\\_2-06.pdf](http://www.compas-tis.com/pub/Le_Sillage_du_COMPAS_2-06.pdf)

**Pauvreté** [L'exclusion sociale à l'heure de la simplification du FSE \(localtis\)](#)

### Une Fondation qui soutient les initiatives ou des organismes qui font vivre le service public

**La Fondation d'entreprise Crédit Social des Fonctionnaires** a pour objet de promouvoir le service public à travers les hommes qui le composent, à travers les actions qui le définissent, à travers les écrits, publications, colloques qui le font mieux connaître. La Fondation d'entreprise **Crédit Social des Fonctionnaires concerne la communauté des personnes qui travaillent ou souhaitent travailler dans un service public au sens large ou qui mettent en œuvre des missions de service public.**

Dans les statuts, l'objet de la Fondation d'entreprise Crédit Social des Fonctionnaires est ainsi défini : « *La fondation d'entreprise Crédit Social des Fonctionnaires a pour but de **développer des actions sociales à destination de la communauté des agents des services publics** ou des personnes physiques ou morales mettant en œuvre des missions de service public, de leur famille, des personnes inscrites dans le cursus permettant d'intégrer les services publics...* ». Certains principes feront référence pour l'examen des demandes de financement par la Fondation d'entreprise. Chaque projet présenté devra mettre en évidence au moins deux de ces principes.

- **Promotion du service public**
- **Promotion d'actions de qualité**
- **Aide à des actions valorisantes, enrichissantes et/ou innovantes** pour la communauté des personnes ou organismes mettant en œuvre les missions de service public

- **Action pour atténuer les «injustices sociales»** notamment en terme d'accessibilité aux emplois de la fonction publique pour des handicapés, pour des personnes en difficulté sociale ou pour celles que le destin a frappé.

**Exemples d'actions soutenues :**

[En savoir plus sur "un marin une école"](#)

[En savoir plus sur cette journée contre la délinquance](#)

D'autres informations sur la Fondation sur [www.creditsocialdesfonctionnaires.fr](http://www.creditsocialdesfonctionnaires.fr)

**Les dossiers en Martinique sont à transmettre à Groupe Crédit Social des fonctionnaires**

**36, Rue Amilcar Cabral Immeuble la Varangue 97200 Le Président de la Commission Départementale est le Professeur Jean CRUSOL**

---

### **DOCUMENTATION : Jeunesse martiniquaise !**

Deux rapports sur la Jeunesse martiniquaise viennent d'être restitués par le Conseil Economique et Social Régional.

Il s'agit de :

« la jeunesse martiniquaise, priorités des deux prochaines décennies », rapport présenté le CESR commission Education formation insertion représenté par Albéric Marcellin, Janvier 2010

« Etude prospective sur la jeunesse martiniquaise : réalités et perspectives. Représentations, stratégies et aspirations de la jeunesse en Martinique. Victor Vaugirard. Mai 2009

Bientôt disponible sur le site : <http://www.cr-martinique.fr>

### **Cycle de qualification sur les politiques de Jeunesse : comptes rendus et éléments des ateliers de 2009**

1. [Intervention N. LAMIC Atelier 1 Politique de jeunesse](#)
2. [Atelier 1-Quelle jeunesse martiniquaise Cycle de qualification sur les politiques de jeunesse- Intervention de Malik DURANTY](#)
3. [Diaporama Atelier 1 Ville caraïbe Cycle de qualification collective sur les politiques de Jeunesse](#)
4. [Cycle de qualification sur la politique de jeunesses- Atelier 1. Quelle jeunesse martiniquaise? - Compte rendu du 15 mai](#)
5. [Compte rendu - Atelier 2 sur l'insertion des jeunes du cycle qualification sur les politiques de jeunesse. Ville caraïbe 4 juin 2009](#)
6. [Le Livre Vert sur la Politique de Jeunesse est en ligne](#)
7. [Compte rendu Atelier 3 Politique Jeunesse Outils méthodologiques- 22 juin 2009](#)
8. [Atelier 4- Intervenir en direction des jeunes les plus éloignés des institutions](#)
9. [Le processus de l'éloignement et le statut de l'éloigné en Martinique : dialectique entre théorie et pratique.\(Malik DURANTY\)](#)

Fond documentaire disponible au Centre de ressources (emprunt et lecture sur place)

[www.villecaraibe.com](http://www.villecaraibe.com)